

**Assemblée communale ordinaire  
mardi 18 juin 2019  
à 20.00 heures à l'aula de l'école**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous invitons cordialement à participer à cette assemblée, dont l'ordre du jour sera le suivant :

1. Procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Information sur la modification de l'aménagement local - changement d'affectation de la parcelle n° 147 - secteur UAb (thermolaquage Hevron).
3. Discuter les comptes municipaux et bourgeois 2018
  - a) Ratifier les dépassements budgétaires
  - b) Approuver les comptes
4. Statuer sur les demandes de naturalisation de :
  - a) M. et Mme Giovanni Macchia et Antonietta Degni Macchia et leurs enfants Rebecca, Donato et Melissa
  - b) Mme Elena Pollesel
5. Divers et informations.

Le procès-verbal de l'assemblée mentionné au point 1 peut être consulté au secrétariat communal ou sur le site internet [www.courtetelle.ch](http://www.courtetelle.ch). Les remarques et questions éventuelles sont à adresser par écrit au Conseil communal jusqu'au **lundi 17 juin 2019**.

Courtételle, le 3 juin 2019

Le Conseil communal